



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article315>

22 septembre à Saint Pantaleon

- Cercles locaux - Saône-et-Loire (71) -



Date de mise en ligne : dimanche 19 septembre 2010

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Célébrer la République et la démocratie le 22 septembre

Pourquoi célébrer le 22 septembre 1792 ?

Si cette date est des plus importantes, elle n'est pourtant pas officiellement commémorée. L'avènement de la République et de la démocratie a été un long chemin. La République a eu bien du **mal à naître** ! Les forces conservatrices et le Roi se sont opposées avec acharnement à la révolution. Aussi cet avènement mérite bien une cérémonie officielle pour rappeler non seulement les engagements du peuple français d'hier mais aussi les exigences qui s'imposent aux citoyens d'aujourd'hui.

Nous fêtons officiellement le 14 juillet 1789, en l'honneur de la prise de la Bastille par le peuple parisien. Cette belle date, n'est pas suffisante à mon sens, pour commémorer notre République et surtout notre titre de *CITOYEN*. Car le 15 juillet nous étions toujours des "sujets" de sa "Majesté le Roi".

Nous pourrions fêter le 20 juin 1789 ou, par le Serment du Jeu de Paume, les élus de l'assemblée se sont engagés à parachever la Constitution à laquelle s'opposait le Roi. Mais le 21 juin nous restons sujet de sa "Majesté".

Nous pourrions fêter le 4 août 1789 et l'abolition des privilèges. **Et fêter le 26 août 1789** et la première Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Nous pourrions commémorer les 5 et 6 octobre 1789, ces deux jours de manifestation des femmes qui, de PARIS à VERSAILLES, armées du seul drapeau bleu et rouge de la ville, vont ramener à PARIS le roi qui se refuse toujours à signer les articles de la nouvelle constitution et la déclaration des Droits. Le Roi va enfin céder. Toutefois, il signe devant une assemblée très élitiste, élue au suffrage censitaire, un droit de vote accordé en fonction de la richesse. Et nous restons toujours "sujets" de sa "Majesté" !

Nous pourrions fêter aussi le 10 août 1792, le jour où tout va se déclencher enfin !!!

Ce jour là, la population de PARIS prend d'assaut les Tuileries, aidée par des Volontaires des provinces, Bretons et Marseillais en tête, ces derniers nous apportant une belle chanson ! La souveraineté passe alors du roi au Peuple ! Le 20 septembre, à VALMY, le peuple repousse les Prussiens venu au secours du roi. La monarchie est abolie le 21 septembre 1792. Et la république est enfin déclarée le 22 septembre 1792. Nous voilà enfin citoyen et plus "sujet" de sa majesté !

Désormais, "*La souveraineté réside dans le peuple*", peut-on lire à l'article 25 de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1793.

La liberté demande toujours beaucoup de temps pour éclore. Elle nécessite alors la plus grande des vigilances ! Car la "meilleure forteresse des tyrans, est l'inertie des peuples" décrivait Machiavel. **Alors debout citoyens, pour que vive la République !**

Claude CHERMAIN

Maire honoraire de ST PANTALEON

Président de "Résistances"